



Orages de grêle : cellule de crise et recensement des dégâts



Les agricultrices & agriculteurs dont les productions ont été touchées par les orages de grêle dimanche 05 mai peuvent signaler les dégâts et s'adresser à une cellule de crise pour les accompagner.

De violents orages ont éclaté sur le Sud de la Dordogne dimanche 05 mai 2024 entraînant de très fortes chutes de pluie et de grêle sur une large zone allant de Razac-de-Saussignac à l'ouest jusqu'à Saint-Laurent-des-Vignes, ainsi qu'au sud des communes de Bergerac et de Monbazillac, et autour de Mouleydier et Saint-Sauveur-de-Bergerac.

Afin de faire un premier recensement des dégâts et de les porter à connaissance des services de l'Etat, la Chambre d'agriculture de Dordogne met en place une cellule de crise en complément du formulaire de recensement des dégâts déjà disponible depuis le début de la semaine sur notre site web et sur nos réseaux sociaux.

- > Le formulaire <https://bit.ly/4bskauF>
- > La cellule de crise 05 53 45 19 00

Contact Presse

Amandine LEGROS
05 53 45 19 04 / 06 33 70 02 17
amandine.legros@dordogne.chambagri.fr
www.dordogne.chambre-agriculture.fr



#AimeTonAgri